

FOULEES DU VIADUC – L'ISLE JOURDAIN 86

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

REGLEMENT

Règlement de la course

Organisateur Course organisée par un collectif d'associations et de communes du territoire de L'Isle Jourdain, avec le soutien de la CDCS, coordonnée par la MJC.
L'événement est porté par une association loi 1901, MJC Champ Libre

FOULEES ADULTES

TARIFS : 7€ (+1€ frais gestion Internet)
10€ sur place le dimanche

TRAIL 17 km : à partir de 18 ans

COURSES 5 km : dès 14 ans,
10 km : dès 16 ans

HANDISPORT 5 km : 5€ / équipier, départ à 9h25

DEPART 9h30 : Place du viaduc Le Vigeant

INSCRIPTIONS : EN LIGNE jusqu'au samedi avant 18h
ou sur place le jour de la course

PARCOURS : Passage sur le viaduc, ancienne voie ferrée, grands chemins et routes

RAVITAILLEMENT : Autonomie recommandée

1 seul sur le 10 & 17, eau uniquement (gobelet fourni)
A l'arrivée = liquide et solides remis en sac

MINI FOULEES ENFANTS

TARIF : 1€/enfant

Course sans classement, ni certificat médical

500 m : 5-8 ans accompagnés d'un adulte

1 km : 9-11 ans avec autorisation parentale

1,5 km : 11-13 ans avec autorisation parentale

INSCRIPTIONS : Stade de la gare 8h - 10h30

DEPART - 11h : Stade de la Gare de L'Isle Jourdain

PARCOURS : Boucle de 500m autour du stade

LIEU D'ARRIVEE : Stade de la gare L'Isle Jourdain

DOUCHES & VESTIAIRES : stade F / H

CLASSEMENT : Par puce électronique

ASSURANCES : Responsabilité civile de l'organisation auprès de la MAIF.
Individuelle accident à la charge de chaque participant

SECURITE : Assurée par les organisateurs.
Le code de la route doit être respecté.
Poste de secours Protection Civile.

RECOMPENSES & REMISE DES PRIX :

A chaque participant : lot à la remise des dossards
Remise des prix : Lot aux 8 1er au 5ème du scratch F&H
Lots tirés au sort pendant la course, résultat à l'arrivée

CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER A UNE COMPETITION DE COURSE HORS STADE

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence sportive FFA, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé (en cours de validité à la date de la manifestation) ;
- soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie ;
- soit d'un PPS FFA de moins de 3 mois.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Chaque engagement sera pris en compte avec la fourniture d'un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa copie certifiée conforme par l'intéressé lui-même) ou la copie de la licence FFA de l'année en cours attestant de la délivrance d'un certificat médical. Loi de 1999.

Les participants (adultes & enfants) ne fournissant pas de certificat médical n'auront pas de dossard. Chaque coureur doit porter le dossard placé sur le ventre (pensez à prendre des épingles)

Les inscriptions ne seront valides qu'accompagnées du bulletin d'engagement complété, certificat médical et règlement. **Remboursement (hors frais gestion) si la course est annulée.**

Trophée des ponts

Le trail Roc & Gartempe fait partie du Trophée des ponts en Vienne et Gartempe qui rassemble quatre courses.

Celles-ci sont coordonnées par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

- Le trail urbain nocturne de la cité de l'Écrit de l'association Mont'Run à Montmorillon,
- La course nature de l'abbaye de Saint-Savin de l'association NACT à Saint-Savin,
- Le trail Roc & Gartempe du CPA Lathus et de la MJC Claude Nougaro à Lathus-Saint-Rémy,
- Les foulées du Viaduc de la MJC Champ Libre à l'Isle Jourdain.

Pour pouvoir participer à ce trophée, il n'y a pas d'inscription préalable. Chaque coureur doit effectuer les *quatre courses constituant les épreuves afin de pouvoir être class*

Fiche d'inscription sur le site Run chrono

Informations principales

E-MAIL
Cet e-mail DOIT ETRE VALIDE afin de pouvoir suivre votre dossier

CHOISISSEZ UN MOT DE PASSE POUR VOTRE DOSSIER 

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

SEXE

DATE DE NAISSANCE 

NOM DU GROUPE/CLUB OU ENTREPRISE

TÉLÉPHONE

ADRESSE

ADRESSE (COMPLÉMENT)

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

NUMÉRO DE LICENCE OU PPS FFA

Il y a un contrôle automatique des licences (et PPS pour la FFA) auprès de certaines fédérations pour cet événement ([toutes les infos ici](#)).

Pour les événements affiliés FFA, remplissez [le PPS en ligne](#) dans les 3 mois avant l'événement, si vous n'êtes pas licenciés. Les "certificats médicaux" disparaissent progressivement à partir d'avril 2024 et n'existeront plus pour les courses dès septembre 2024. Il vous suffit dorénavant d'indiquer le n° de votre PPS dans la zone "licence / PPS" ci-dessus.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Respect des règles sanitaires

N° dossard

Nom :

Prénom :

Réserve organisateur

Téléphone :

Adresse :

CP : Ville :

Sexe M F Date naissance :

Mèl :

Club ou Association :

N° de Licence : Cat° :

Handisport = 5€

5 km 10km 17km trail

10€ sur place le dimanche

Pour les mineurs (obligatoire) :

Je soussigné(e)
parent/responsable de l'enfant l'autorise à participer,
sous mon entière responsabilité aux Mini Foulées
organisées par la MJC :

500m 1km 1,5km = 1€

**Je joins un certificat médical d'aptitude à la
course à pied en compétition de moins d'un an,
ou sa copie, ou la copie de ma licence FF Athlé.
obligatoire pour les courses 5, 10km et trail 17km**

J'autorise la MJC et ses partenaires à utiliser toutes
images prises lors de ma participation aux Foulées
sur tous supports.

Vos données sont personnelles, aussi la MJC s'engage à
les conserver pour le seul usage des Foulées du Viaduc.

Je joins un chèque de€ à l'ordre de la MJC.

A
signature participant

Le
signature responsable légal